



Communiqué de presse

Saint-Denis, le 25 août 2014



Enquête Budget de famille 2011 L'alimentation, première préoccupation des ménages les plus modestes



Enquête Budget de famille 2011 L'équipement des ménages progresse

Résultats de l'enquête Budget de famille 2011 à La Réunion

L'alimentation, première préoccupation des ménages les plus modestes

La consommation moyenne des ménages réunionnais s'élève à 1 861 euros par mois en 2011, soit 16 % de moins qu'en France métropolitaine. Elle progresse de moins en moins rapidement : + 1,4 % par an entre 2006 et 2011 contre + 5,1 % entre 2001 et 2006.

La part du budget consacrée aux produits alimentaires ne baisse plus

La part des produits alimentaires et boissons non alcoolisées (18,0 %) ne baisse plus entre 2006 et 2011. Elle reste plus élevée qu'en métropole (16,3 %) malgré une dépense moyenne inférieure de 7 % (334 euros par mois). Les ménages les plus modestes consacrent même un quart de leur budget à l'alimentation et augmenteraient en priorité cette dépense s'ils bénéficiaient d'un supplément de revenu.

Le transport arrive en tête des postes de consommation et son poids reste stable (18,4 %), tandis que les dépenses d'habillement diminuent.

Un quart du budget des locataires est consacré au loyer

La part du budget allouée au logement diminue, passant de 15,6 % en 2006 à 13,2 % en 2011 (15,6 % en métropole). Les ménages locataires y consacrent une part plus importante (un quart du budget), avec un montant moyen de loyer de 502 euros par mois en 2011. Le poids des loyers réellement payés (reste à charge) dans le budget des ménages diminue fortement (- 15 %) du fait d'une augmentation des allocations logement versées. Au total, les ménages réunionnais consacrent la moitié de leur budget aux trois principaux postes de dépenses que

sont l'alimentation, le logement et les transports, un ratio en baisse. En effet, les Réunionnais diversifient leur consommation, les dépenses en services de communications, restauration, hôtels, loisirs ou autres biens et services progressant fortement.

Les ménages les plus aisés consomment 3,4 fois plus que les plus modestes

Les 20 % de ménages les plus aisés consomment en moyenne 3 406 euros par mois soit 3,4 fois plus que les 20 % les plus modestes (1 008 euros). Les plus aisés ont pratiquement le même niveau de consommation à La Réunion et en France métropolitaine mais l'écart est important pour les plus modestes.

Les familles monoparentales et les personnes âgées ont des dépenses par unité de consommation plus faibles que la moyenne, inférieures respectivement de 29 % et de 25 %.

L'équipement des ménages progresse

L'équipement des ménages réunionnais en appareils ménagers et informatiques s'est amélioré entre 2006 et 2011. Le taux d'équipement en ordinateur portable est ainsi passé de 8 % à 43 %. Les ménages sont également deux fois plus souvent abonnés à internet qu'en 2006 (46 % en 2011). Les dépenses de communications sont plus élevées à La Réunion qu'en métropole : 82 euros par mois et par ménage en service de téléphone ou internet contre 69 euros en métropole.

Les dépenses pré-engagées représentent 29 % de la consommation des ménages

Les dépenses pré-engagées sont composées des dépenses de consommation liées à des contrats auxquels le ménage ne peut se soustraire à court terme. Elles représentent 29 % de la consommation totale et sont stables depuis 2006. Au sein de ces dépenses pré-engagées, la part des dépenses de logement baisse tandis que le poids des assurances et surtout des abonnements téléphone, internet et télévision progresse.

Contacts presse: Préfecture: communication@reunion.pref.gouv.fr ou 0262 40 74 19

Insee: relations-presse-la-reunion@insee.fr ou 0692 44 83 58

La part du budget consacrée aux produits alimentaires ne baisse plus

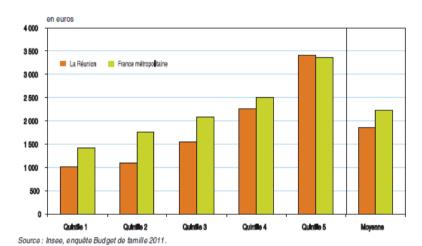
Structure de la consommation moyenne des ménages

| _ | Structure de la consommation (en %) | | | Montants mensuels 2011 par ménage (en euros) | | |
|-------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------|-------|----------------------------------------------|--------------|-----------------------|
| | 2001 | 2006 | 2011 | La Réunion | Ensemble DOM | France métropolitaine |
| Produits alimentaires et boissons non alcoolisées | 20,2 | 17,9 | 18,0 | 334 | 340 | 363 |
| Alcool et tabac | 2,3 | 2,3 | 2,6 | 48 | 44 | 66 |
| Articles d'habillement et chaussures | 8,2 | 6,6 | 5,2 | 96 | 97 | 112 |
| Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles | 16,1 | 15,6 | 13,2 | 245 | 249 | 348 |
| Ameublement, équipement ménager et entretien courant de la maison | 6,7 | 7,8 | 6,3 | 118 | 112 | 131 |
| Services médicaux et de santé | 1,6 | 1,9 | 1,1 | 21 | 26 | 40 |
| Transports | 20,7 | 18,9 | 18,4 | 343 | 340 | 384 |
| Communications et services postaux | 3,7 | 3,5 | 4,6 | 86 | 91 | 73 |
| Loisirs et culture | 7,3 | 8,0 | 8,8 | 165 | 141 | 213 |
| Frais d'enseignement, services éducatifs | 0,6 | 0,5 | 0,7 | 12 | 14 | 15 |
| Hôtels, restaurants, cafés | 2,2 | 4,9 | 5,6 | 105 | 109 | 159 |
| Autres biens et services | 10,3 | 12,0 | 15,5 | 289 | 264 | 324 |
| Consommation totale 1 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 1 861 | 1 826 | 2 227 |

^{1.} Champ comptabilité nationale (hors autoconsommation). Source : Insee, enquêtes Budget de famille 2011, 2006, 2001.

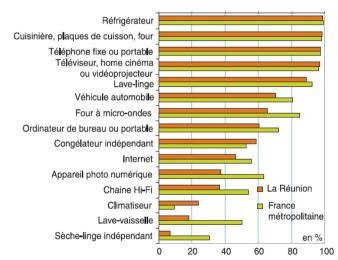
Les ménages les plus aisés ont un niveau de consommation proche de la métropole

Consommation mensuelle par ménage en 2011 selon le niveau de vie



L'équipement en véhicules automobiles demeure limité

Taux d'équipement des ménages en 2011



Source : Insee, enquête Budget de famille 2011

Définition:

Le niveau de vie ou revenu moyen par unité de consommation correspond au rapport entre le revenu annuel du ménage et le nombre d'unités de consommation (UC) du ménage. Il est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Le nombre d'UC d'un ménage est calculé en affectant à chaque individu un coefficient selon son poids dans la consommation du ménage, estimé par ailleurs : le premier adulte compte pour 1, les autres personnes de plus de 14 ans pour 0,5 et les moins de 14 ans pour 0,3. Cette pondération est celle utilisée couramment par l'Insee ou l'OCDE.